

AMISP

Association des Médecins Inspecteurs de Santé Publique
et des Médecins de Santé Publique

Journée des médecins de santé publique
19 septembre 2019

Ethique et service sanitaire

Pr Emmanuel RUSCH,

Directeur EA 7505, Education Ethique Santé
Président de la Société française de santé publique



SFSP et service sanitaire (janvier 2018)

- La SFSP adhère au « Service sanitaire » ... si celui-ci participe réellement à la réorientation du système de santé en faveur de la prévention de la maladie et de la promotion de la santé.
- Afin d'assurer la réussite du Service sanitaire, 5 clés :
 - Le respect et la mise en œuvre effective de principes éthiques
 - Une ingénierie pédagogique de qualité
 - Une ingénierie de formation en cohérence avec la priorité accordée à la prévention-promotion de la santé.
 - Une approche globale de la population cible et une responsabilité sociale assumée
 - Des ressources et des moyens facilitant la mise en œuvre du « Service sanitaire »

Éthique

- L'éthique est une réflexion sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions.
- L'éthique se réfère aux rapports entre l'individu et le social, entre le souci de soi, le souci d'autrui et le souci de l'ensemble de la communauté.
- Max weber distinguait «l'éthique de conviction» (*agir en fonction de principes supérieurs auxquels on croit*) et «l'éthique de responsabilité» (*agir en fonction des effets concrets que l'on peut raisonnablement prévoir*).
- Pour Paul Ricoeur, l'éthique renvoyait à ce que « la personne estime bon de faire ».
- Ruwen Ogien défendait une « éthique minimale » qui tend à se réduire au seul principe de ne pas nuire aux autres.

Ethique en santé publique

- Jonathan Mann constatait cependant la « **carence chronique d'une éthique de santé publique** ».
- Une explication à ce retard « ***la conviction que la santé publique est perçue comme naturellement éthique, puisqu'elle vise le bien de la population*** ».
Mais vouloir le bien de l'autre, c'est toujours un peu le dominer, le soumettre à sa vision des choses.
- Jonathan Mann soulignait ainsi « **que toutes les politiques et tous les programmes de santé publique devraient être considérés comme discriminatoires jusqu'à preuve du contraire** ».

Questionnement éthique

- Une démarche individuelle qui ultérieurement se doit d'être discutée et, à terme, partagée.
- La réflexion éthique apparaît ainsi comme une manifestation de la liberté individuelle en regard d'un attendu social.
- Il s'agit notamment de reconnaître les conceptions implicites qui se cachent derrière des décisions qui souvent semblent purement techniques.
- Pour Hugues Lenoir, l'éthique revient à oser se demander : quel maître et quels intérêts suis-je en train de servir ?

Quelle finalité ?

- **Objectifs attribués au service sanitaire :**

- *Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé ; développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics.*
- *Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers ...*
- *Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.*
- *Favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études.*
- *Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs*

Quelle finalité ?

- Ne pas confondre un étudiant en formation et un professionnel de la prévention et de la promotion de la santé (PPS) en exercice.
 - Impliquer les professionnels PPS dans le dispositif du service sanitaire (*Actions menées en soutien des dispositifs portés par les professionnels PPS*)

Quelle posture ?

- Toute pratique de formation (comme pour le soin) doit chercher « à associer » les participants dans « un processus de collaboration avec » et non « une prestation sur ».
- Une éthique selon laquelle les personnes sont considérés comme êtres autonomes et considérés comme l'agent essentiel de leur évolution.
- Il s'agit de considérer l'autre comme acteur-auteur et non comme sujet-objet.

Quelle posture ?

Philippe Lecorps et Jean-Bernard Paturet :

- « Pour le biopouvoir, l'éducation pour la santé ne se réduit-elle pas à l'asservissement, à la propagande, à un dressage dont l'objectif est de faire appliquer les consignes des experts ?
- Le fumeur ne peut que désirer arrêter de fumer, l'obèse ne peut que désirer maigrir, l'anorexique vouloir se remplumer, le sédentaire vouloir faire du sport. »

Quelle responsabilité en santé ?

- **Promotion de la santé : 5 domaines d'actions**
 - **Elaboration de politiques pour la santé :**
 - la santé interrogée dans chaque prise de décision
 - **Création d'environnements favorables :**
 - conditions de vie et de travail, environnement
 - **Renforcement de l'action communautaire :**
 - participation effective et concrète aux décisions
 - **Acquisition d'aptitudes individuelles :**
 - information, éducation pour la santé,
 - **Réorientation des services de santé :**
 - se recentrer sur la totalité des besoins de l'individu

Quelle responsabilité en santé ?

- Le choix des thématiques prioritaires : accent mis sur les symptômes que sont la sédentarité, l'alimentation déséquilibrée, les conduites addictives, les IST,...
 - Le risque de se détourner des vrais déterminants de la santé qui sont d'abord socio-économiques : niveau de vie, niveau culturel, conditions de travail et de logement, répartition des richesses, degré d'intégration sociale ?
 - Une tentation de mettre l'accent sur la responsabilité individuelle plutôt que collective ?

Quelle rigueur ?

Une ingénierie pédagogique de qualité

- déterminera l'adhésion des étudiants et futurs professionnels de santé à la prévention et à la promotion de la santé ;
- conditionnera les effets indésirables et/ou les bénéfices attendu pour la population cible de l'intervention.

L'intervention en prévention primaire doit reposer sur les connaissances scientifiques disponibles et sur les données probantes existantes, incluant l'expertise expérientielle.

Quelle cohérence ?

Une ingénierie de formation en cohérence avec la priorité accordée à la prévention-promotion de la santé.

- La mise en place du « Service sanitaire » répondant clairement à la volonté politique de mettre l'accent et la priorité sur « la prévention de la maladie et la promotion de la santé », son introduction au sein du cursus de formation des étudiants en santé doit amener à repenser l'enchaînement des apprentissages et réinterroger les réinvestissements de « la prévention de la maladie et la promotion de la santé » tout au long du continuum de formation.

- L'éthique est une tension vers le bien, le juste ; l'acte qui en découle peut s'inscrire en conformité ou en opposition aux valeurs partagées ou dominantes.
- L'éthique engage la personne, l'institution ou le groupe qui pose l'acte.
- **Elle nécessite débats et argumentation pour fonder, vis-à-vis de soi et des autres, les choix retenus.**

Qu'est ce que n'est pas une intervention en prévention, promotion de la santé ?

Intervenir en prévention, promotion de la santé (PPS) :

- Ce n'est pas une simple transmission d'information ;
- Ce n'est pas une démarche ponctuelle ;
- Ce n'est pas une activité isolée ;
- Ce n'est pas une action concurrente d'autres actions ;
- Ce n'est pas une compétition avec d'autres acteurs ;
- Ce n'est pas une manipulation de la personne ;
- Ce n'est pas une action inopinée ;
- Ce n'est pas une démarche de dilettante ou d'amateur ;
- Ce n'est pas (principalement) un art ;
- Ce n'est pas une attitude paternaliste ou une démarche autoritaire.

Qu'est ce qu'une intervention en prévention, promotion de la santé ?

Intervenir en prévention, promotion de la santé (PPS) :

- Implique des compétences et donc la mise en œuvre d'une formation des étudiants.
- Nécessite de s'appuyer sur les données probantes existantes en ce domaine ;
- Répond à des besoins de santé identifiés au niveau de la population cible et être en cohérence avec les priorités du Projet régional de santé ;
- S'accompagne, pour des personnes qui sont en formation, d'un encadrement par des professionnels compétents en PPS lors de la participation aux actions ;
- Se situe en cohérence et en soutien aux acteurs de la PPS présents localement, dans la dynamique des actions de PPS déjà existantes ;
- Intègre obligatoirement la participation des bénéficiaires de l'action ;
- S'appuie sur une démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Renforce la capacité d'agir de la personne ou de la population cible ;
- Respecte le libre arbitre des personnes cibles de l'intervention ;
- Respecte les droits des citoyens et des usagers du système de santé.

En vous remerciant de votre attention